REPUBLIQUE DU SENEGAL UN PEUPLE • UN BUT • UNE FOI

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

OFFICE DU BACCALAUREAT

BACCALAUREAT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE



RELEVE DE NOTES

SESSION NORMALE - ANNEE 2015 SERIE S2, SCIENCES EXPERIMENTALES

Prénom(s) - Nom : Amadou KONTE

Date et lieu de nais. : le 03/01/1996 à SADEL (SENEGAL)

Nb.F: 1 Sexe: M

Jury N°: 982 N° de table: 114107

281 2003 1845

Nationalité: SN

Etab.: LNGDL

EPREUVES ECRITES (A)			1er Groupe d'épreuves			2ème Groupe d'épreuves		
Type Compo	MATIERES	Coef.	Note/20 (i)	Points Obtenus	Sur	Note/20 (j)	Diff.>0 (j) - (i)	Surplus Diff. x Coef
	Epreuves obligatoires				3			
GE01	Français	3	11	33	60			
GE02	Philosophie	2	08	16	40			
AE01	Mathématiques	5	04	20	100			
AE02	Sciences Physiques	6	07	42	120			
AE03	Sciences de la vie et de la Terre	6	16	96	120		10 P. S.	
GE03	Histoire et Géographie	2	14	28	40		NA SER	
GE04	Anglais	2	10	20	40			
GX01	Educ. Physique et Sportive		15	+5				
Epreuves Facultatives		Ön yereyir			THE ST			
GX02	Liste A (Des,Cout.,Mus.,) **(Abs. #)						W SUN	
GX03	Liste B (Langues) **							
Les points au-delà de 10 sont pris en compte pour les admis au 1er tour que donnent droit à une mention. Ils se comptabilisent d'office au 2ème.		26	(k)	260	520		(1)	0

Totaux (A): 260 Sur 520 (t)=(k)+(l)

deux cent soixante

Moy. Globale (A): 10,00 sur 20

dix

Décision du jury à l'issue du 1er groupe d'épreuves :

ADMIS(E) AVEC MENTION PASSABLE

Fait à NDOULOUMADJI, le 26/07/2015



Décision du jury à l'issue du 2ème groupe d'épreuves:

Le Président du jury

Cachet obligatoire

Mohamed Insa SENE